

TRAVAUX DE COMMISSION	CODE ELECTORAL	2
	Bulletin de vote Carte électorale Bureaux de vote	

▪ **Bulletin de vote**

- Bulletin Unique
- Format
 - A4
 - Photo couleur
 - Fond blanc
 - Trois zones
 - Couleur – photos - emblème
 - Nom du candidat
 - Cage de cochage
- Contribution
 - Principe de contribution retenue
 - Etat : facilitateur
 - Candidat : apport (banderole, affiches, ...)
- Impression des bulletins de vote à centraliser à Tana pour éviter les différentes qualités de bulletin de vote

Précaution :

- Pour campagne : format 10x12 avec emblème et N° du candidat inscrits dans la liste des candidats
- Imprimerie agréée par l'Etat
- Tenu à la confidentialité

▪ **Carte électorale**

- Sans carte mais **carte d'identité et inscription dans la liste électorale**
- **Stricte durant l'établissement de la liste électorale pour éviter les omissions**
- Ordonnance à annuler

▪ **Bureau de vote**

- Emplacement
 - Pour l'organisateur de l'élection CENI, il faut prévoir un local pour effectuer la préparation de l'élection dans ce cas ce sont les membres du CENI qui seront les membres du BV donc l'emplacement du BV au sein du bureau du CENI au niveau local qui sont représentés par FKT
 - CENI sera responsable de l'emplacement du BV
 - BV = 800 électeurs/BV dans un rayon de 5 km (norme)
 - BV = 150 électeurs/BV et résultat à 100% voir cas FKT éloignés (*non délimitation à l'avance pour le nombre des électeurs/BV*)
 - Création des BV à proximité des électeurs et voir aussi les cas particuliers des électeurs résidant à 30 KM du BV
 - Prévoir un abri ad hoc
 - Définir un niveau de participation des électeurs pour que le vote soit valide

- Liste
 - L'arrêtage des listes du BV par le CENI
 - Modification par la CENI
 - Densité : CENI à proximité

- Membres des BV :
 - Principe : au lieu de désignation on passe par l'élection
 - Soit : professionnaliser les membres du BV (motivations des CLRE et Membre des BV)
 - Soit : président du BV = membre du CENI, Membre du BV désignés par le CENI
 - Soit : salariés par CENI non fonctionnaire ni membre du parti politique
 - Mandat lié à la CENI

- Fonctionnement des BV
 - fonctionnement et organisation = sans modification (voir principe SADEC)
 - rajout table pour cochage dans l'isoloir (voir isoloir type SADEC)
 - accompagnateur (voir principe SADEC)

- Police du BV
 - Par le président du BV [et silence à respecter (*alcool, cigarette, bavardage...*)]
 - Rotation des délégués des candidats sous réserve du mandat
 - Présence des forces de l'ordre